

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

COMMUNE DE CAVAILLON

RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

**Enquête Publique relative au déclassement partiel des voies
communales sises Quartier Docteur Ayme, Baptisées**

- Rue Vincent Van Gogh
- Rue Fontaine de Vaucluse
- Allée de la Sorgue Souterraine

I. Procédure:

Nous Michel Carlin, Géomètre Expert DPLG demeurant 130 Cours Carnot – 84300 Cavaillon, avons été nommé le 30 mars 2023 par Monsieur Le Maire de Cavaillon, afin de conduire l'enquête relative au déclassement d'une partie des voies communales.

- Rue Vincent Van Gogh
- Rue Fontaine de Vaucluse
- Allée de la Sorgue Souterraine

Ladite enquête a été fixée pour une durée de quinze jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie de Cavaillon, du Mardi 02 Mai 2023 au Mardi 16 Mai 2023 inclus.

Le registre d'enquête a été ouvert par nos soins le mardi 02 mai 2023 à 09 heures et fermé, toujours par nos soins, le mardi 16 mai 2023 à 17h00.

Nous avons par ailleurs siégé à la Mairie de Cavaillon, à la Maison du Projet sise 445 Avenue Raoul Follereau :

- Le Mardi 02 Mai 2023 de 09 h 00 à 12 h 00
- Le Mardi 16 mai 2023 de 14 h 00 à 17 h 00

II. Nature du projet:

Le projet consiste à dévier la Rue Vincent Van Gogh qui permet une liaison entre le boulevard Faubourg des Condamines et l'Avenue du Général de Gaulle ainsi qu'une desserte partielle de la Résidence du Docteur Ayme.

Ce projet de déviation permet de récupérer une partie de l'assiette foncière de ces voies qu'une partie d'un parking public afin de permettre un projet d'aménagement de cinquante cinq logements sociaux.

Le projet prévoit la suppression de l'Allée de la Sorgue Souterraine qui devient inopérante, et de la Rue Fontaine de Vaucluse qui constituera le dévoiement de la Rue Vincent Van Gogh .

III. Déroulement de l'enquête:

L'avis d'enquête a été publié comme suit :

- Affichage à la Mairie et sur le site à partir du 12 avril 2023;
- Parution aux annonces légales du quotidien La Provence »
- Parution aux annonces légales du quotidien Vaucluse Matin ;

Par ailleurs, comme il l'a été précisé ci devant, nous avons siégé en Mairie de Cavaillon :

- Le Mardi 02 Mai 2023 de 09h 00 à 12 h 00 ;
- Le Mardi 16 Mai 2023 de 14 h 00 à 17 h 00 ;

Nous n'avons reçu, par ailleurs à ces occasions, aucune visite pendant toute la durée de l'enquête .

Aucune remarque n'a été faite sur le registre et nous n'avons reçu également aucun courrier ou courriel.

IV. Conclusions:

Le projet en terme de dessertes urbaines ne modifie pas le plan de circulation du quartier.

La liaison entre l'Avenue du Général de Gaulle et le Boulevard Faubourg des Condamines continuera à être assuré dans des conditions équivalentes.

La desserte de la résidence Docteur Ayme n'est pas non plus affectée par le projet.

Par contre le parking actuellement desservi par l'Allée de la Sorgue Souterraine et de la Rue Fontaine de Vaucluse est en partie supprimé, ce qui peut être regrettable, au regard du stationnement nécessaire à la Résidence Docteur Ayme et au cimetière !

Par ailleurs l'assiette foncière ne touche que des parcelles appartenant à la Mairie de Cavaillon, il n'y aura donc pas d'expropriation.

La création de logements correspond à une réelle nécessité sur le territoire de Cavaillon, le projet par ailleurs n'ayant fait l'objet d'aucune opposition ,

Nous donnons un avis favorable à son l'encontre .

Fait à Cavillon
Le 17 Mai 2023

A handwritten signature in black ink, consisting of a large circle followed by several vertical strokes and a long horizontal stroke extending to the right.